

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION DE CERTAINS
BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS**

RÈGLEMENT NUMÉRO 781-1

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), toute municipalité peut, par règlement, prévoir que tout ou partie de ses biens, services ou activités soit financé au moyen d'un mode de tarification;

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur la tarification de certains bien, services et activités - Règlement numéro 781 a été adopté le 16 janvier 2024;

CONSIDÉRANT QUE certains départements de la Ville doivent apporter des correctifs ou des ajouts aux différentes annexes de tarifications;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 21 mai 2024, le tout conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil municipal au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE des copies de ce règlement sont à la disposition du public pour consultation depuis le début de la séance;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le Règlement sur la tarification de certains biens, services et activités – Règlement numéro 781, soit et est adopté et qu'il soit statué et ordonné par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1. MODIFICATIONS

Les Annexes de tarification VII – Sécurité incendie, VIII–Services techniques et X–Plage, sont modifiées par les ajouts et les corrections suivants dans les annexes jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 2. Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi

M. Yvon Chiasson, maire

Me Julie Paradis, greffière
Directrice du greffe et des affaires juridiques

PROJET

ANNEXE I**TARIFICATION – AFFAIRES JURIDIQUES ET GREFFE**

Description du bien, service ou activité		Tarif
1.	Courrier recommandé a) Expédition de document par courrier recommandé	Coût réel + frais d'administration

PROJET

ANNEXE VII TARIFICATION – SÉCURITÉ INCENDIE

1.	Les facturations d'entraide entre municipalités autres que le secteur Soulanges est conforme à l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide en cas d'incendies ou de situations d'urgence pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges ou est conforme à l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield
----	--

PROJET

ANNEXE VIII

TARIFICATION – SERVICES TECHNIQUES

Description du bien, service ou activité		Tarif
1. Collecte des branches		
	b) Collecte régulière	Gratuit
	c) Frais pour un volume de branches supérieur à 6,75 m ³ (1,5 m x 1,5 m x3 m) durant la collecte régulière	300 \$ 500 \$
2. Ouverture et fermeture de l'eau		
	a) Durant les heures de travail (avec préavis de 72 48 heures ouvrables minimum)	50 \$ 0\$
	b) Durant les heures de travail (avec préavis de Pour les saisonniers 72 48 heures ouvrables) Frais annuelle	100 \$ 150 \$
	c) En dehors des heures de travail (minimum 4 heures)	200 \$ Coût réel + Frais administration
3. Autres frais		
	a) Déplacement non fondé (311)	Coût réel + frais d'administration
	b) Boîtier de service endommagé par déneigeur	
	c) Localisation de boîtier de service	
4. Gestion des matières résiduelles		
	a) Achat d'un nouveau bac i. Bac roulant de 45 litres pour la collecte des résidus organiques non disponible	

Description du bien, service ou activité		Tarif
1.	Autres coûts a) Copie de plan (le dépôt est remboursable sur remise des plans et exigible au moment de la demande) b) Coût de reproduction	Dépôt 20 \$ + Frais de déplacement et frais d'administration

PROJET

ANNEXE X

TARIFICATION – PLAGES

Description du bien, service ou activité		Tarif
1.	Entrée à la plage	
	Passe de saison : (résident de la MRC seulement) <ul style="list-style-type: none"> a) 0 à 4 ans b) 5 à 17 ans c) 18 ans et plus d) 65 ans et plus e) Familiale (2 enfants et 2 adultes) 	gratuit 60 \$ 80 \$ 60 \$ 200 \$
	Passe de saison (incluant l'Eau Défi) <ul style="list-style-type: none"> a) 6 ans et plus b) Familiale (2 enfants et 2 adultes) 	130 \$ 400 \$
Description du bien, service ou activité		Tarif
2.	Grille tarifaire pour la location	
	a) Location d'embarcation nautique (besoin d'une carte d'identité) <ul style="list-style-type: none"> i. Kayak 1 place ii. Kayak 2 places iii. Planche à pagaie iv. Planche à pagaie (familial) 	42 \$/h- 15 \$ 22 \$/h 25 \$/h 15 \$/h- 18 \$/h 25 \$/h 30 \$/h
	b) Équipements <ul style="list-style-type: none"> i. Gros BBQ¹ ii. Gros sac de charbon 	25 \$- 30 \$ 12 \$- 25 \$
	¹ Le charbon est non inclus	
	c) Jouets et veste de sauvetage <ul style="list-style-type: none"> i. Ballon ii. Veste de sauvetage 	4 \$ 8 \$ dépôt 20 \$ 3 \$ 5 \$ dépôt 30 \$
	d) Parcours aquatique (Eau Défi) 1 heure <ul style="list-style-type: none"> i. 6 à 8 ans (incluant l'accompagnateur) ii. 9 à 17 ans iii. 18 ans et plus iv. Famille (2 adultes et 2 enfants) v. Passe de saison <ul style="list-style-type: none"> A) 6 ans et plus B) Famille (2 adultes / 2 enfants) 	18 \$ 20 \$ 10 \$ 12 \$ 12 \$ 14 \$ 38 \$ 40 \$ 75 \$ 250 \$
	Les résidents de Saint-Zotique bénéficient d'un rabais de 50 % sur le coût d'entrée du forfait Eau Défi 1 heure du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 16 h et 19 h	

	Description du bien, service ou activité		Descrip
3.	Activités 2024		
	<ul style="list-style-type: none"> a) Cours de mise en forme <ul style="list-style-type: none"> i. Sup Fitness ii. Sup Pilates iii. Sup Yoga iv. Sup Bien-être v. Yoga vi. Pilates vii. Zumba viii. Aquaforme ix. Bien-être b) Camps spécialisés plage <ul style="list-style-type: none"> i. Camp aquatique ii. Camp Passion-Nature iii. Mardis et jeudis Ados c) Sauvetage <ul style="list-style-type: none"> i. Jeunes Sauveteurs ii. Médaille de bronze iii. Croix de Bronze d) Cours de natation enfant <ul style="list-style-type: none"> i. Nageur 1 et 2 ii. Nageur 3-4-5-6 e) Cours de natation adulte <ul style="list-style-type: none"> i. Nage en eau libre ii. Cours privé 	80 \$ / 7 séances 80 \$ / 7 séances 80 \$ / 7 séances 80 \$ / 7 séances 70 \$ / 7 séances Résident : 130 \$ Non-résident : 155 \$ Résident : 130 \$ Non-résident : 155 \$ 120 \$ / 7 séance 90 \$ 200 \$ 200 \$ 70 \$ 80 \$ 5 \$ / fois 20 \$ / 30 minutes 30 \$ / 60 minutes	
4.	Crèmerie		
	<ul style="list-style-type: none"> a) Magnum b) Cornet c) Sandwich crème glacée d) Breuvages <ul style="list-style-type: none"> i) Gatorade ii) Liqueur iii) Café e) Thé aux perles 16 oz 	4.50 \$ 5.00 \$ 4.25 \$ 4.50 \$ 4.25 \$ 4.50 \$ 3.50 \$ 4.00 \$ 2.00 \$ 3.00 \$ 2.00 \$ 3.00 \$ 6.50 \$ 7.00 \$	
5.	Resto		
	<ul style="list-style-type: none"> a) Hot-dog b) Hamburger c) Cheese Burger d) Petite frite e) Grosse frite f) Petite poutine g) Grosse poutine h) 2 hot-dog / frite i) 2 hot-dog / poutine j) 1 hamburger / frite 	2.25 \$ 5.25 \$ 6.00 \$ 4.00 \$ 9.00 \$ 6.00 \$ 12.00 \$ 9.00 \$ 12.00 \$ 11.00 \$	

	k) 1 hamburger / poutine	14.00 \$
	l) 1 Cheese burger / frite	12.00 \$
	m) 1 Cheese burger / poutine	15.00 \$
6.	Camp de jour	
	a) Crèmerie	
	i) Petite crème molle	2.00 \$
	ii) Grande crème molle	2.75 \$
	iii) Petit flotteur	2.50 \$
	iv) Moyen flotteur	3.50 \$
	v) Grand flotteur	4.50 \$
	vi) Petite slush	2.00 \$
	vii) Moyenne slush	3.00 \$
	viii) Grande slush	4.00 \$
	ix) Popsicle	2.00 \$
	x) Cornet	2.50 \$
	xi) Sandwich crème glacée	2.50 \$
	b) Resto	
	i) Hot-dog	1.50 \$
	ii) Hamburger	3.00 \$
	iii) Cheese burger	4.00 \$
	iv) Petite frite	2.00 \$
	v) Petite poutine	4.00 \$

PROJET